

برنامج
الأغذية
العالمي



Programme
Alimentaire
Mondial

World
Food
Programme

Programa
Mundial
de Alimentos

**Troisième session ordinaire
du Conseil d'administration**

Rome, 22–26 octobre 2001

NOTES D'INFORMATION



Distribution: GÉNÉRALE
WFP/EB.3/2001/INF/16
5 octobre 2001
ORIGINAL: ANGLAIS

RÉSUMÉ DES RECOMMANDATIONS DE L'ÉVALUATION ET DES MESURES PRISES EN CONSÉQUENCE PAR LA DIRECTION—PROGRAMME DE PAYS— MALI (1998–2002)

Le présent document est à lire parallèlement au document intitulé "Rapport résumé de l'évaluation à mi-parcours du programme de pays—Mali (1998–2002)" (WFP/EB.3/2001/6/6).

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site WEB du PAM (<http://www.wfp.org/eb>).

RECOMMANDATIONS (MARS 2001)	RÉPONSE INITIALE DE L'ADMINISTRATION (AVRIL 2001)	POUR ACTION PAR	MESURES PRISES (SEPTEMBRE 2001)
<p>1. Le PAM doit veiller à ce que les programmes de pays reçoivent les financements appropriés pour préparer et mettre en œuvre les activités de développement au Mali.</p>	<p>Il est admis, et l'expérience a montré, que dans le cas d'opérations menées dans certains pays, le montant alloué au titre des coûts d'appui directs (CAD) n'est pas toujours suffisant pour appuyer les activités réalisées au titre des budgets opérationnels, particulièrement dans les cas où les dépenses de main-d'oeuvre et les frais afférents aux articles non alimentaires constituent des éléments substantiels. Pour contribuer à résoudre ce problème, il a été décidé en mai 2001, que tous les bureaux de pays, quelle que soit l'ampleur du programme réalisé, seraient prêts d'assurer un minimum annuel de 2 millions de dollars au titre des ressources programmées. En outre, le Département des opérations constituera et gèrera une masse commune de fonds pour faire face aux besoins des bureaux de pays au cas par cas.</p>	<p>OEDB (siège)</p>	<p>Le siège continue d'examiner les modalités d'allocation des CAD aux activités de développement pour veiller à ce que le montant disponible à ce titre pendant toute la durée des activités relevant des projets et du programme de pays soit suffisant.</p>
<p>2. Le Département des opérations devrait arrêter une formule adaptée d'évaluation des effectifs requis (à la fois nationaux et internationaux) et de leur profil pour assurer la gestion efficace du programme de pays du Mali, indépendamment des quantités annuelles de produits alimentaires.</p>	<p>L'OEDB a mené en avril 2001 des missions conjointes OEDB/ODO/ODP/bureaux de pays dans une quinzaine de pays pour examiner les questions liées à la maîtrise des coûts et à la budgétisation des projets. Les recommandations acceptées par la direction ont porté notamment sur la nécessité d'établir des directives concernant la budgétisation des projets ainsi que d'évaluer chaque année ce que sont les besoins d'appui des bureaux de pays et comment ils peuvent être satisfaits dans le contexte de la politique de dotation en ressources et de financement à long terme du PAM.</p>	<p>ODO (siège)</p>	<p>En août 2001, le Bureau du Directeur des opérations (ODO) a publié les directives en question pour aider les bureaux de pays à préparer leurs budgets opérationnels. En outre, vers la fin de 2001, l'OD reverra les besoins annuels au titre des coûts d'appui (dans le contexte des activités de développement) de chaque bureau de pays et, ce faisant, veillera à ce que les allocations soient conformes à la politique de dotation en ressources et de financement à long terme du PAM.</p>



RECOMMANDATIONS (MARS 2001)	RÉPONSE INITIALE DE L'ADMINISTRATION (AVRIL 2001)	POUR ACTION PAR	MESURES PRISES (SEPTEMBRE 2001)
<p>3. La formation du personnel du programme chargé du suivi est une nécessité urgente. Le bureau de pays devrait prendre des dispositions pour que cette formation soit dispensée à tous les partenaires d'exécution dans le cadre de la préparation des prochains SSP et programme de pays.</p>	<p>Deux chargées de programme ont participé à l'atelier FAAD a Ouagadougou en avril 2001.</p> <p>Atelier Cadre logique pour la formulation du SSP tenu en mai 2001, avec la participation de tous les concernés (PAM, gouvernement, partenaires).</p> <p>Une chargée de programme et une personne de l'organisme de contrepartie assisteront à l'atelier sur les méthodes participatives à Niamey en mai 2001.</p>	<p>Bureau régional pour l'Afrique de l'Ouest</p> <p>Bureau de pays, gouvernement</p> <p>Bureau régional pour l'Afrique de l'Ouest</p>	<p>En juin 2001, le Directeur des opérations et le coordonnateur de projets du PAM ont participé à la formation régionale à l'évaluation des besoins alimentaires d'urgence.</p>
<p>4. Recueillir et analyser des données ventilées par sexe sur la répartition des rôles, ressources et responsabilités respectives des hommes et des femmes dans les principaux groupes qui bénéficient de l'aide alimentaire du PAM.</p>	<p>Les enquêtes actuellement en cours dans le cadre de l'ACV ainsi que l'étude sur la parité hommes-femmes effectuée en novembre 2000 fourniront des informations pour une meilleure compréhension sur les rôles et responsabilités respectives des hommes et des femmes dans les principaux groupes ethniques du nord. Ces résultats seront exploités pour un meilleur ciblage des bénéficiaires et la programmation des activités.</p> <p>Le gouvernement et les principaux partenaires du développement au Mali seront consultés sur les résultats de l'étude sur la parité hommes-femmes au cours d'une réunion de validation prévue pour fin 2001 sous la présidence du Ministère de la protection de la femme et de l'enfant.</p>	<p>Bureau de pays, gouvernement</p> <p>Bureau de pays, gouvernement</p>	<p>Le rapport final sur l'opération ACV devrait être disponible avant la fin 2001 et sera utilisé pour la planification du prochain programme de pays.</p> <p>L'étude sur la situation socio-économique sexospécifique (axée sur les régions septentrionales du pays) a été publiée et sera examinée avec les organismes gouvernementaux de contrepartie lors d'un atelier qui doit se tenir avant la fin de 2001.</p>



RECOMMANDATIONS (MARS 2001)	RÉPONSE INITIALE DE L'ADMINISTRATION (AVRIL 2001)	POUR ACTION PAR	MESURES PRISES (SEPTEMBRE 2001)
<p>5. La contribution du PAM au financement du Programme de restructuration du marché céréalier (PRMC) constitue sans conteste sa contribution la plus significative dans le domaine du développement pour assurer la sécurité alimentaire au Mali. Le PAM doit donc continuer d'y contribuer et d'y participer activement.</p>	<p>L'achat local de 5 000 tonnes de mil/sorgho est encore prévu dans le cadre du programme de pays (1999-2002). Il est recommandé de continuer avec cette contribution aussi dans le cadre du nouveau programme de pays (2003-2007).</p>	<p>Bureau de pays</p>	<p>5 000 tonnes sont dans la filière pour la fin de l'année 2001. Le bureau de pays au Mali continue de jouer un rôle actif dans le PRMC.</p> <p>Il est prévu d'organiser au cours des six prochains mois à l'intention du personnel de terrain du PAM un atelier de sensibilisation au PRMC afin de les mettre mieux à même d'y participer.</p>
<p>6. À l'avenir, l'ACV devrait s'attacher plutôt à recueillir et à analyser des données complémentaires spécifiques pour aider à définir avec plus de précision les caractéristiques des populations cibles du PAM.</p>	<p>Cinq missions d'enquête de ménages sont sur le terrain durant la période avril-mai pour préciser le ciblage des bénéficiaires dans les régions identifiées comme étant vulnérables à l'insécurité alimentaire.</p>	<p>Bureau régional et Unité ACV au siège</p>	<p>Voir la recommandation 4.</p> <p>Il demeure nécessaire d'identifier les mécanismes à établir pour mettre à jour les données collectées dans le cadre de l'ACV au niveau des collectivités locales et des organismes de contrepartie. En août 2001, une mission ACV s'est rendue au Mali pour évaluer la capacité de l'actuel système d'alerte rapide (le rapport final doit être publié prochainement).</p>
<p>7. Il conviendrait de réétudier le cadre institutionnel du programme de pays afin d'assurer la formulation, la préparation et la gestion intégrées des activités, une participation adéquate de tous les ministères intéressés ainsi qu'une coordination effective et efficace à tous les niveaux.</p>	<p>À l'issue des débats engagés au cours de l'atelier de formulation du SSP, les recommandations suivantes ont été adoptées en vue d'assurer une implication adéquate de tous les ministères intéressés ainsi qu'une coordination efficace des activités à tous les niveaux:</p> <p><u>Au titre du cadre institutionnel:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Procéder à la relecture des textes en vue de leur adaptation au nouveau contexte politique (décentralisation, caractère multisectoriel de l'intervention du programme de pays, existence de nouveaux départements ministériels, etc.). 	<p>Bureau de pays, gouvernement</p>	<p>Le gouvernement étudie les systèmes de coordination pouvant être envisagés et doit formuler une proposition au PAM.</p>



RECOMMANDATIONS (MARS 2001)	RÉPONSE INITIALE DE L'ADMINISTRATION (AVRIL 2001)	POUR ACTION PAR	MESURES PRISES (SEPTEMBRE 2001)
	<p><u>Au titre du partenariat et de la coordination:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Dynamiser les structures de coordination et de suivi. ➤ Présenter les requêtes à travers un plan d'action par commune (approche décentralisée). ➤ Inclure un processus de désengagement progressif et rationnel dans l'approche communale dès le début du partenariat. 		
<p>8. Il serait opportun aussi que le Ministère du développement rural et de l'eau organise dans les plus brefs délais un atelier pour faire connaître la nouvelle approche du PAM aux partenaires du gouvernement.</p>	<p>Toutes les structures ministérielles ayant un lien avec le PAM ont participé à l'atelier de préparation du SSP et sont maintenant bien informées de la nouvelle approche du PAM.</p> <p>Deux réunions du comité de coordination ont eu lieu.</p>	<p>Bureau de pays, gouvernement</p>	<p>Tous les ministères ont participé à l'atelier de préparation du SSP. En outre, le bureau du PAM dans le pays a organisé en juillet 2001 une table ronde pour discuter du programme de pays avec tous les organismes gouvernementaux de contrepartie. D'autres réunions interministérielles sont prévues.</p>
<p>9. Le rôle du PAM en matière de développement au Mali doit être plus précisément défini, et une stratégie de retrait doit être formulée pour chaque activité du programme de pays. Il est également nécessaire de préciser clairement les buts à long terme, et les objectifs immédiats, et de recenser les activités qui permettront d'atteindre ces objectifs.</p>	<p>Début mai 2001, lors de l'atelier de formulation du SSP en vue du futur programme de pays du PAM au Mali, la mission du PAM a été définie, basée sur un consensus entre les participants (PAM, gouvernement, partenaires, représentants des bénéficiaires).</p> <p>La question du désengagement du PAM des différentes activités a été largement évoquée et comprise (voir le rapport).</p>	<p>Bureau de pays, gouvernement</p>	<p>Le rôle du PAM en matière d'activités de développement au Mali est clairement défini dans le SSP et le sera de manière plus détaillée lors de la formulation du prochain programme de pays.</p>



RECOMMANDATIONS (MARS 2001)	RÉPONSE INITIALE DE L'ADMINISTRATION (AVRIL 2001)	POUR ACTION PAR	MESURES PRISES (SEPTEMBRE 2001)
<p>10. Les partenariats établis entre le PAM et les différents intervenants non gouvernementaux sont essentiels et doivent être maintenus. Toutefois, dans un souci d'efficacité, il conviendrait de réduire le nombre de ces partenaires. Des critères de sélection des partenaires les mieux à même de mettre en œuvre le programme de pays devront être établis en tenant compte de: i) leur capacité financière et technique; et ii) la compatibilité entre leurs objectifs et approches et ceux du PAM.</p>	<p>Une révision des partenaires d'exécution sera effectuée selon les critères indiqués. Néanmoins, il faut noter que dans certaines zones vulnérables, la présence de partenaires est limitée, d'où un manque de choix évident, qui risquerait de compromettre la possibilité d'intervention du PAM dans ces régions. La sélection des partenaires doit donc aussi tenir compte des alternatives envisageables pour ne pas freiner/empêcher l'appui du PAM. En effet, l'appui du PAM sans partenaires d'exécution aurait un impact très limité.</p>	<p>Bureau de pays, gouvernement, partenaires</p>	<p>Il a été mis à l'essai un questionnaire tendant à évaluer les capacités des partenaires d'exécution du PAM dans le domaine de l'éducation.</p> <p>Les capacités des partenaires existants et potentiels sont actuellement évaluées en vue de l'activité envisagée dans les domaines de la santé et de la nutrition.</p> <p>Une évaluation des partenaires vivres-contre-travail (VCT)/vivres pour la formation est envisagée pour le prochain programme de pays.</p>
<p>11. Le personnel des partenaires d'exécution doit être pleinement informé des politiques et directives du PAM, ainsi que de ses pratiques financières et administratives.</p>	<p>Cela a été fait durant l'atelier de préparation du SSP en mai 2001.</p>	<p>Bureau de pays, gouvernement</p>	<p>Le bureau du PAM au Mali saisit l'occasion offerte par des réunions périodiques de coordination avec les donateurs et les partenaires qui se tiennent dans le contexte du Plan d'action national (éducation, développement rural, sécurité alimentaire, santé) pour faire mieux connaître le mandat et les politiques du PAM.</p>
<p>12. La formulation future des buts et objectifs du SSP et du programme de pays doit reposer sur une méthodologie plus réellement participative.</p>	<p>L'atelier de préparation du SSP s'est tenu avec la participation des structures des différents ministères, des institutions du système des Nations Unies, des bailleurs de fond bilatéraux, des ONG locales et internationales, des représentants des bénéficiaires et du personnel du PAM.</p>	<p>Bureau de pays</p>	<p>La formulation du SSP a été fondée sur une approche participative axée sur le cadre logique. En outre, les différentes activités prévues par le programme de pays, notamment dans les domaines de la santé et de la nutrition, sont conçues avec la participation active des partenaires d'exécution potentiels et des organismes gouvernementaux de contrepartie.</p>
<p>13. Le personnel du bureau de pays et ses partenaires principaux au Mali doivent être formés à la préparation du cadre logique avant d'élaborer les prochains SSP, programme de pays et activités qui les composent.</p>	<p>Voir la recommandation 3.</p>	<p>Bureau de pays</p>	<p>Voir la recommandation 3.</p>



RECOMMANDATIONS (MARS 2001)	RÉPONSE INITIALE DE L'ADMINISTRATION (AVRIL 2001)	POUR ACTION PAR	MESURES PRISES (SEPTEMBRE 2001)
14. Le bureau du PAM au Mali gagnerait à organiser des rencontres avec ses partenaires du système des Nations Unies pour mieux faire comprendre ses objectifs et activités de développement.	Les partenaires du système des Nations Unies ont été impliqués dans la préparation des sommaires d'activités des différentes composantes du programme de pays. L'atelier de formulation du SSP a été l'occasion également de les informer sur les activités et orientations du PAM. Le PAM est engagé dans le processus d'élaboration du bilan commun de pays. Les réunions prévues pour la préparation du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement seront mis à profit également pour informer les partenaires sur les programmes et activités du PAM ainsi que sur les réunions sectorielles des "partenaires techniques et financiers".	Bureau de pays	Les réunions de préparation du bilan commun de pays et du Plan-cadre au niveau du système des Nations Unies se poursuivent périodiquement et constituent une bonne occasion d'éclaircir les politiques, le mandat et les stratégies d'intervention du PAM. Une autre occasion est le processus d'élaboration du cadre stratégique pour la lutte contre la pauvreté mené par le gouvernement avec l'appui de la Banque mondiale, qui fait intervenir 11 groupes de travail thématiques, dont certains avec la participation du PAM.
15. Au cours de l'élaboration du SSP et du programme de pays, des complémentarités possibles entre les composantes devront être identifiées.	Certaines synergies entre les composantes du programme de pays existent déjà à ce jour (par exemple construction de salles de classe, de latrines dans certaines écoles ou certains CSCOM avec un appui VCT); le renforcement de ces synergies sera visé, néanmoins, la nature des programmes d'intervention des partenaires d'exécution impliqués, leur compatibilité avec cet objectif de synergie du PAM ainsi que les moyens disponibles seront déterminants.	Bureau de pays, gouvernement et partenaires	Les synergies entre les différentes composantes du programme de pays ont été identifiées dans le SSP et feront l'objet d'une attention particulière pendant la préparation et la formulation du nouveau programme de pays.
16. Des apports complémentaires pour la création d'actifs dans le cadre des activités VCT devraient être prévus systématiquement pour assurer la pérennité de l'action.	Ces actions complémentaires vont être prises en considération durant l'élaboration des prochains plans de travail pour l'activité VCT.	Bureau de pays, Ministère du développement rural	Au Mali, les activités VCT et vivres pour la formation complètent les projets actuellement réalisés par les partenaires d'exécution, qui disposent de leurs propres moyens techniques et financiers. Une complémentarité est donc assurée en ce sens que les activités VCT et VCF appuient et encouragent les initiatives en cours.



RECOMMANDATIONS (MARS 2001)	RÉPONSE INITIALE DE L'ADMINISTRATION (AVRIL 2001)	POUR ACTION PAR	MESURES PRISES (SEPTEMBRE 2001)
17. Le nombre des partenaires devra être réduit.	Voir la recommandation 10.	Bureau de pays	Cet élément sera pris en considération lors de la préparation des activités du nouveau programme de pays. Il est difficile de réduire immédiatement le nombre des partenaires. En outre, il ne faut pas oublier que, dans certaines régions, les partenaires fiables sont peu nombreux. Voir également la recommandation 10.
18. Il conviendrait de mettre l'accent sur la formation des APE et des comités de gestion en vue de leur mobilisation et de leur plus grande participation à la gestion des cantines.	La formation des APE et CG est prévue et budgétisée. Jusqu'à présent il était impossible de recevoir les fonds nécessaires.	Bureau de pays, siège du PAM	Jusqu'à présent, il n'a été reçu qu'une faible proportion des fonds nécessaires. La priorité sera accordée à l'appui aux partenaires d'exécution pour assurer le fonctionnement essentiel de l'activité. Il est prévu d'organiser vers la fin de 2001, si des fonds sont disponibles, un cours de formation de formateurs pour mettre les partenaires d'exécution mieux à même d'intervenir dans le secteur de l'éducation.
19. Il faudrait que les vivres arrivent dans les écoles avant le début de chaque trimestre.	Il s'agit d'un principe de base pour la consolidation duquel des mesures ont été prises: disponibilité des ressources, effectif des élèves connu à la fin de chaque trimestre en vue de planifier les distributions pour le trimestre suivant, re-dynamisation des services de transport contractés.	Bureau de pays, bureaux régionaux auxiliaires, partenaires	Ce n'est que dans des cas exceptionnels que des ressources ne sont pas disponibles à temps sur les sites des projets. Pour la nouvelle année scolaire, des stocks de produits alimentaires seront prépositionnés dans tous les entrepôts régionaux avant la fin septembre pour pouvoir être envoyés aux écoles désignées.
20. Il conviendrait de mettre en place un système plus vigoureux de suivi logistique des vivres jusque dans les écoles.	Réorganisation du processus de sélection des transporteurs, implication plus active des bureaux auxiliaires du PAM et des partenaires pour le suivi des livraisons.	Bureau de pays, bureaux régionaux auxiliaires, partenaires	L'équipe de logistique du bureau de pays participe plus directement à la gestion des transports secondaires. Des mesures préliminaires à cette fin (harmonisation des procédures, délais, sélection de prestataires de services) ont déjà été adoptées.





RECOMMANDATIONS (MARS 2001)	RÉPONSE INITIALE DE L'ADMINISTRATION (AVRIL 2001)	POUR ACTION PAR	MESURES PRISES (SEPTEMBRE 2001)
21. Dans le cadre d'une stratégie de retrait, là où des partenaires fiables existent, le PAM devrait encourager les APE à entreprendre des activités génératrices de revenus.	Organiser des réunions au niveau des régions entre le PAM, les structures du gouvernement et les partenaires pour voir comment ces synergies peuvent être réalisées.	Bureau de pays, gouvernement, partenaires	Le personnel du PAM et des organismes gouvernementaux de contrepartie organisent des réunions avec des partenaires pour déterminer comment il serait possible de resserrer les liens entre les différentes activités.
22. La composante sanitaire (CSCOM) devrait être interrompue et son remplacement éventuel par une autre composante fermement ancrée dans la réalité est à envisager.	Étude concernant l'introduction et la promotion d'une farine de sevrage a été faite par un technologue. Des tests concernant une possible activité vont être faits.	Bureau de pays, Ministère de la santé	L'étude réalisée par le technologue pour la nouvelle activité santé/nutrition a été approuvée par le gouvernement. Il est prévu pour octobre 2001 d'organiser un atelier pour examiner la proposition formulée, lequel sera suivi de la planification des activités. Le projet pilote d'action rapide MLI 5942 est en cours de liquidation et devrait être achevé d'ici à décembre 2001.
23. Les APE et les comités de gestion devraient être appuyés par des actions de formation et de sensibilisation et par la promotion d'activités génératrices de revenus pour soutenir les cantines.	La formation des APE est prévue. Mais le siège n'a pas pu mettre à disposition les moyens financiers prévus dans le document de projet.	Siège du PAM, bureau de pays	Les fonds reçus jusqu'à présent ont été limités: voir la recommandation 18.
24. Envisager le démarrage de l'activité assainissement dans une zone où les conditions s'y prêtent le plus.	Il existe à ce jour un volet assainissement au sein de l'activité pilote de santé. Néanmoins, il faut noter que la mission effectuée par le Conseiller régional pour l'environnement a considéré que ce volet, dans sa forme actuelle (appui VCT aux équipes de nettoyage), ne répondait pas aux principes de pérennité et de création d'actifs durables.	Bureau de pays, gouvernement	Le projet d'action rapide MLI 5942 sera progressivement liquidé d'ici à la fin de 2001. L'activité assainissement, si elle doit être poursuivie pendant le prochain programme de pays, sera exécutée dans le contexte d'activités vivres-contre-travail
25. Dans le cadre des recommandations de la mission d'étude technique, le bureau de pays devrait déterminer la faisabilité de la production et de la diffusion d'un aliment de complément dans le nord du Mali.	Voir la recommandation 22.	Bureau de pays, Ministère de la santé	Voir la recommandation 22.